

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille

MICROCERTIFICATION HES-SO en Travail avec les enfants et les familles en contextes ambulatoires et résidentiels

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

Introduction

L'intervention sociale et éducative dans des contextes où existent des enjeux de protection de l'enfance et de soutien à la famille, comprend souvent plusieurs défis complexes et entrecroisés pour les professionnel-le-s : celui d'apprécier les compétences parentales, la possibilité d'amener les parents à les mobiliser, d'éventuels facteurs de mise en danger de l'enfant, ainsi que la possibilité d'inscrire ou non son action dans un réseau interdisciplinaire coordonné.

Dans cette formation, ces défis seront abordés à partir de situations familiales touchées par la fragilité psychique d'un parent, et/ou la présence de violence conjugale et/ou intra-familiale, et/ou l'existence de conflits lors de séparations conjugales. En effet, ces difficultés fragilisent possiblement les compétences parentales et les ressources de la famille, tout en augmentant dans un certain nombre de situations, le risque de mise en danger pour l'enfant. Ces difficultés ont aussi tendance à activer chez les professionnel-le-s des représentations particulières, tout en complexifiant leurs interventions, lesquelles doivent souvent conjuguer dans un nouage complexe, des mesures visant la protection de l'enfant et le soutien des compétences parentales.

Objectifs de la formation

- Actualiser ou consolider des connaissances théoriques et expérientielles relativement à des vulnérabilités spécifiques, telles que la violence conjugale et/ou intra-familiale, les conflits lors de séparations conjugales, la fragilité psychique d'un ou des parents, afin de mieux prendre en compte les implications de ces vulnérabilités dans un contexte de protection de l'enfance et de soutien à la famille.
- Problématiser les enjeux liés à la posture de l'intervenant-e en tant qu'acteur/actrice « agi et agissant » faisant partie du système d'aide, dans un contexte de protection de l'enfant et de soutien à la famille, et où existent possiblement des facteurs particuliers de vulnérabilité.
- Soutenir le repérage de pistes d'intervention, en appui sur la pratique des participant-e-s, sur des aspects théoriques abordés durant la formation, ainsi que sur des vignettes amenées par les formateurs et formatrices.

Contenus de la formation

Les thématiques suivantes seront notamment travaillées dans le cadre de la formation :

- Les principaux enjeux de l'intervention dans un contexte de protection de l'enfant et de soutien à la famille, du fait de la fragilité psychique d'un parent, de la présence de violence conjugale et/ou intra-familiale, et/ou de conflits sévères lors d'une séparation conjugale.
- Les facteurs favorisant la protection des enfants et soutenant les ressources de la famille, dans les situations de fragilité psychique d'un parent, de violence conjugale et/ou intra-familiale, et/ou de conflits sévères lors d'une séparation conjugale.
- Les effets possibles de la fragilité psychique, de la violence conjugale et/ou intra-familiale, et/ou des conflits sévères de séparation sur la collaboration entre les familles et les professionnel-le-s.

CAS HES-SO « Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille »

- Les résonnances et représentations des professionnel-le-s possiblement associées à ces difficultés, et leur implication sur la posture et l'intervention des professionnel-le-s.

Organisation de la formation

Responsable de la formation : Marc Devigne, HETSL

Durée : 7 jours de cours, soit 4 jours de cours obligatoires et 3 jours de cours à choix parmi un catalogue de formations courtes ad hoc.

Crédits : 5 ECTS

Conditions d'admission

Pour accéder à cette microcertification, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être actif/active dans le domaine de la protection de l'enfance et de soutien à la famille.
2. Être titulaire d'un diplôme d'une haute école (titre de Bachelor ou équivalent) du domaine de la santé, du travail social ou de l'enseignement. Les personnes titulaires d'un titre du tertiaire B sont admissibles à condition d'être au bénéfice d'une expérience professionnelle de 3 ans après l'obtention de leur titre du tertiaire B.

Les candidat-e-s qui ne sont pas titulaires des titres requis peuvent être admis-e-s, sous certaines conditions détaillées dans le règlement de la formation.

Public cible

Cette microcertification s'adresse aux professionnel-le-s du champ social et sanitaire actifs-actives dans le domaine de la protection de l'enfance et du soutien à la famille (notamment assistantes sociales et assistants sociaux des services placeurs, éducatrices et éducateurs des secteurs ambulatoires / résidentiels / de jour.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques et moyens didactiques envisagés pour cette formation se réfèrent aux principes et méthodes de la formation des adultes, en soutenant une circularité continue entre des apports théoriques diversifiés et la pratique professionnelle des participant-e-s. La mise au travail, dans l'espace de formation, de différents publics qui peuvent être amenés à partager des responsabilités concernant les mêmes familles, fait partie intégrante de la formation et en constitue une plus-value.

Les enseignements sont dispensés par des enseignant-e-s de la HES-SO. Dans une perspective pluridisciplinaire, ils font également une large place aux professionnel-le-s des services et institutions du domaine ayant développé des compétences spécifiques aux thèmes abordés.

Certification

La Microcertification HES-SO en Travail avec les enfants et les familles en contextes ambulatoires et résidentiels fait partie du CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille.

Sa validation comprend la réalisation d'une fiche de lecture à partir de sources théoriques proposées, qui implique un travail personnel effectué en dehors des heures de cours, ainsi qu'un travail oral de fin de microcertification. Leur validation donne lieu à l'octroi de 5 crédits ECTS qui sont reconnus dans le CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille.

Cette formation peut aussi être suivie **sans validation et indépendamment des autres microcertifications du CAS**. Dans ce cas-là, et pour autant que le ou la participant-e ait pris part à au moins 80 % de la formation, une attestation de suivi de cours est établie pour les jours de cours effectivement suivis.

Lorsque le ou la participant-e à la formation continue recourt à l'IA dans le contexte de la formation et des travaux de module ou de certification, il ou elle est tenu-e de l'annoncer clairement selon les consignes transmises par le comité pédagogique de la formation. Ces consignes sont mises à disposition sur l'espace Moodle de la formation, tout comme la directive Re253 sur laquelle elles se fondent.

Reconnaissance d'acquis

Le ou la candidat-e peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance d'acquis avant de débiter la formation, selon les dispositions réglementaires en vigueur. Toute demande doit être formulée au moment de l'inscription, en vue de son examen par le Comité pédagogique de la formation.

Titre

Au terme de cette microcertification, les participant-e-s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent une microcertification HES-SO en Travail avec les enfants et les familles en contextes ambulatoires et résidentiels.

Lieu et horaire de la formation

Les cours ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14 à Lausanne, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Conditions financières et désistement

Coût de la formation

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription

Frais de formation pour la microcertification : CHF 2'300.- payables à échéance de la facture

Pour les détails relatifs aux aspects financiers de la formation, se référer au Règlement de la formation.

Les participant·e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Inscription et délai d'inscription

L'inscription à cette microcertification se fait en ligne suivant le lien ci-dessous :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/microcertification-hes-so-en-travail-avec-les-enfants-et-les-familles-en-contexte-residentiel-et-ambulatoire-reperes-pour-les-pratiques-en-protection-de-lenfance-et-soutien-a-la-famille>

Renseignements

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Chemin des Abeilles 14
1010 Lausanne

Responsable administrative de la formation

Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue
Tél. : + 41 21 651 03 29
tiziana.dimizio@hetsl.ch

Responsable pédagogique

Marc Devigne, responsable de formations postgrades HETSL, maître d'enseignement HES :
marc.devigne@hetsl.ch